

Arrêté n° 2020/G-12

portant composition du jury et désignation des concepteurs de sujets, correcteurs et examinateurs du concours d'Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives Principal de 2^{ème} classe – session 2018

Le Président,

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- VU le décret n° 2011-789 du 28 juin 2011 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté n° 2019/G-48 en date du 10 avril 2019 portant ouverture des concours d'Éducateur territorial des Activités Physiques et Sportives Principal de 2^{ème} classe session 2020 ;
- VU l'arrêté n° 19-08 établi par le CNFPT Alsace/Moselle en date du 7 novembre 2019 portant désignation de Mme Sybille BERTHET en qualité de représentant du Centre National de la Fonction Publique Territoriale dans un jury de concours ou d'examen décentralisé ;
- VU le tirage au sort des représentants du personnel pour les jurys de concours, effectué lors de la séance du 30 décembre 2019 de la Commission Administrative Paritaire de catégorie B placée auprès du Centre de gestion du Haut-Rhin ;

ARRÊTE

Art. 1 : Sont désignés en tant que membres du jury :

Collège des élus :

- Mme Monique MARTIN, Adjoint au Maire de Munster, Présidente du jury,
- M. Michel WILLEMANN, Président de la Communauté de Communes Sundgau, Vice-Président du Centre de gestion du Haut-Rhin, Vice-Président du jury,
- M Fabien SCHOENIG, Maire d'Aspach.

Collège des fonctionnaires :

- Mme Sybille BERTHET, Responsable de l'antenne du Haut-Rhin du C.N.F.P.T.,
- M. Pascal PAQUIER, membre de la C.A.P. B, ETAPS principal de 1^{ère} classe à la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin,
- Mme Nadia CRASSOUS, ETAPS principal de 1^{ère} classe à la Communauté de Communes du Pays de Brisach.

Collège des personnalités qualifiées :

- M. Patrick WETTLY, Directeur Jeunesse et Sports de la ville de Colmar,
- Mme Huguette UEBERSCHLAG, Responsable du service des sports, ville de Saint-Louis,
- M. Jean-Michel LECLERCQ, Directeur Sport et Jeunesse à Mulhouse Alsace Agglomération.

Art. 2 : Sont désignés en tant que concepteurs des sujets :

Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne (92-93-94)

Centre de gestion de la FPT du Nord (59).

M. AGOSTA Giovanni, Conseiller des APS – Ville de Colmar

M. LEMAIRE Nicolas, Directeur des sports – Saint Louis Agglomération

Art. 3 : Sont désignés en tant que correcteurs des épreuves écrites :

M. AGOSTA Giovanni	Conseiller des APS – Ville de Colmar
M. BALL Patrick	Conseiller des APS – Responsable du Centre nautique à la Communauté de Communes du Canton de Villé
M. BARTISSOL Frédéric	Attaché Territorial – Commune d'Oloron-Sainte-Marie
M. BEUDET Louis	Directeur territorial / Chef de service sport et APN du Conseil Départemental de la Nièvre
M. BOITEUX Philippe	Chef de service Centre nautique / Golf à Montceaux-les-Mines
M. CHEVAILLIER Alexandre	Directeur du service des sports – Ville de Montbéliard
M. DARROUX Gilbert	Conseiller des APS à la retraite
M. FANCELLO Pierre	Directeur des ressources humaines à Schiltigheim
Mme GINDRE Marie-Claude	Enseignante à la retraite
M. KASTENDEUCH Sébastien	Conseiller territorial des APS à la Com. De Communes du Pays de Brisach à Volgelsheim
M. KUENY Eric	Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives à Village-Neuf
M. LEMAIRE Nicolas	Directeur des sports – Saint Louis Agglomération
M. POUILLET Claude	Directeur territorial / Directeur adjoint culture sport jeunesse vie associative au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté
Mme RIVIERE LE GUEN Sylvie	Professeure agrégée hors classe – Université de Tours
M. ROUQUAIROL Nicolas	Directeur territorial / Directeur des sports à la mairie de Agde
M. WETTLY Patrick	Directeur du service jeunesse et sports - Ville de Colmar
M. WITTERSHEIM Christian	Attaché principal à Mulhouse Alsace Agglomération

Art. 4 : Sont désignés en tant qu'examineurs des épreuves orales et sportives :

M. AGOSTA Giovanni	Conseiller des APS – Ville de Colmar
M. BALL Patrick	Conseiller des APS – Responsable du Centre nautique à la Communauté de Communes du Canton de Villé
Mme BANNWARTH Sabine	Conseillère pédagogique EPS – Inspection de l'Education Nationale de Guebwiller
Mme BEHAGUE Régine	Conseillère pédagogique EPS – Inspection de l'Education Nationale de Guebwiller
M. BEHAGUE William	Conseiller Pédagogique Départemental des EPS du Haut-Rhin
M. BECHTOLD François	Adjoint au Maire de Village-Neuf
M. CHOQUET Daniel	Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 1 ^{ère} classe à la retraite
Mme CHRISTE-SOULAGE Céline	Adjointe au Maire de Bartenheim
Mme CRASSOUS Nadia	Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 1 ^{ère} classe à la Communauté de Communes « Pays de Brisach »
M. DURRENBACH Marc	Conseiller pédagogique de la circonscription de Wintzenheim
M. ESTEBE Thierry	Responsable Piscine à la Ville de Mulhouse
M. FANCELLO Pierre	Directeur des ressources humaines à Schiltigheim
M. GITTA Mathieu	Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives à Pfastatt
M. HEIM Jean-Frédéric	Maire Adjoint de Schirmeck, Vice-Président du Centre de gestion du Bas-Rhin
M. HEIM Georges	Maire de Froeningen
M. HEINRICH Gilles	ETAPS P ^{al} 1 ^{cl} à Saint Louis Agglomération
Mme JOLLY Joëlle	ETAPS P ^{al} 2 ^{cl} – Eurométropole de Strasbourg
M. KASTENDEUCH Sébastien	Conseiller territorial des APS à la Communauté de Communes du Pays de Brisach à Volgelsheim
M. KUENY Eric	Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives à Village-Neuf
M. LAMBLA Thierry	Conseiller pédagogique de la circonscription de Saint-Louis
M. LECLERCQ Jean-Michel	Directeur Sport et Jeunesse à Mulhouse Alsace Agglomération
M. LEMAIRE Nicolas	Directeur des sports – Saint Louis Agglomération
Mme MARTIN Monique	Maire Adjoint de Munster
Mme METZ Catherine	Conseillère pédagogique de la circonscription d'Andolsheim
M. OTT Florent	Maire Adjoint de Rumersheim-le-Haut
M. PAQUIER Pascal	ETAPS principal de 1 ^{ère} classe à la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin
Mme PFEFEN Nathalie	Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 2 ^{ème} classe à la Communauté de Communes du Pays de Brisach
Mme ROST Sylvie	Conseillère pédagogique à la retraite
M. SCHOENIG Fabien	Maire d'Aspach

Mme SEYLLER Hélène	ETAPS Principal de 1 ^{ère} classe – Mairie de Sélestat
M. VOGT Pierre	Conseiller départemental du Haut-Rhin
M. WESTRICH Denis	Fédération de natation Directeur du service des sports de la ville de Saint-Louis
M. WETTLY Patrick	Directeur Animation, Jeunesse, Sports à la mairie de Colmar
M. WITTERSHEIM Christian	Directeur adjoint Pôle "Sports et Jeunesse" à Mulhouse Alsace Agglomération

Art. 5 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis aux Présidents des Centres de gestion conventionnés,
- publié par voie électronique sur le site du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 16 janvier 2020



Serge BAESLER
Maire de Baltzenheim